

Concours externe de l'agrégation du second degré

Section économie et gestion

Programme de la session 2012 (rectificatif)

L'intitulé de la **deuxième épreuve orale d'admission** de l'agrégation externe d'économie et gestion mentionné dans la [note de service n° 2011-069 du 29 avril 2011](#), publiée au Bulletin officiel n° 19 du 12 mai 2011, comporte une erreur matérielle au regard de l'intitulé prévu par l'arrêté du 17 mars 2011, publié au Journal officiel de la République française du 2 avril 2011. Par conséquent, dans la partie B - Épreuves d'admission :

Au lieu de : « 2. Exposé à partir d'un dossier portant, au choix du candidat formulé lors de l'inscription, indépendamment de l'option A, B, C ou D choisie »

Il convient de lire : « 2. Exposé à partir d'un sujet portant, au choix du candidat formulé lors de l'inscription, indépendamment de l'option A, B, C ou D choisie »